

HONORAIRES DE TRANSACTIONS

De 0 à 20 000 €	forfait 2500 € TTC
De 20 001 à 30 000 €	3000 € TTC
De 30 001 à 60 000 €	10 % TTC
De 60 001 à 90 000 €	9 % TTC
De 90 001 à 120 000 €	8% TTC
De 120 001 à 150 000 €	7 % TTC
De 150 001 à 200 000 €	6,5 % TTC
De 201 000 à 300 000 €.....	6 % TTC
De 300 001 à 400 000 €	5,5% TTC
De 400 001 à 500 000 €	5,25% TTC
De 500 001 à 600 000 €.....	5 ,00% TTC
De 600 001 à 700 000 €.....	4,75 % TTC
De 700 001 à 800 000 €.....	4,5% TTC
Au-dessus de 800 000 €.....	4,25 % TTC

- Analyse et bilan de votre projet
- Etudes et conseils lors de la mise en vente
- Estimation et évaluation avec remise du dossier avis de valeur
- Information sur les diagnostics techniques obligatoires
- Signature d'un mandat de vente
- Mise en valeur du bien
- Mise en place du plan média
Communication WEB, presse, panneaux
- Respect de la loi ALUR
- Sélection des acquéreurs et visites accompagnées
- Rapport de visites et avis des acquéreurs
- Accompagnement au financement
- Accompagnement aux travaux
- Négociation et accord des parties
Signature du sous seing privé
- Accompagnement de l'offre jusqu'à l'acte authentique
- Suivi du dossier entre le sous seing privé et l'acte
- Revisite acquéreur avant-vente



ACHETER



VENDRE



LOUER



GÉRER

Ces taux ou prix s'entendent comme référence pour les affaires usuelles. Les dossiers spécifiques ou faisant appel à des moyens particuliers peuvent faire par dérogation l'objet d'honoraires contractuellement débattus, soit supérieur soit inférieur au présent barème.

Aucun honoraire, aucun frais, de quelque nature que ce soit n'est dû avant la conclusion d'un contrat sauf convention entre les parties.